



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) :

Hélimax / SAF

Tél : 06.22.81.23.25

Bénéficiaires :

ONF 0632648434

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Matériaux pour travaux ONF	01/09/2015	DZ Prapic	Les Sariesses	20	0	20

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :

AS 350 B3 Ecureuil rouge et blanc F-GJKY

Nom du pilote : **Dominique Heib**

A Saint Crépin

Le 29/08/2015, Maxime GAILLARD

Autorisation accordée n° **427**

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le // **31 AOUT 2015**

Le Directeur,

Copie au secteur de : *Champlaur*

Préconisations du Parc national :

Le Directeur,

Bertrand GALTIER

A....., le :